



Communiqué de presse

21 mars 2022

Plan de résilience : jusqu'où devra aller celle du secteur de l'aide et des soins à domicile ?

Le Premier ministre Jean Castex a détaillé, mercredi 16 mars 2022, le plan de résilience de l'Etat face aux conséquences de la guerre en Ukraine dont, notamment, la brusque montée des prix des carburants.

Le secteur de l'aide et des soins à domicile fait partie des secteurs lourdement impactés par cette crise en raison de la nature même de l'activité qui est de se déplacer au domicile des personnes accompagnées. Ces déplacements se font le plus souvent avec les véhicules personnels des salariés qui reçoivent en contrepartie des indemnités kilométriques. Le montant de ces dernières, de l'ordre de 0.35 centimes par kilomètre, était déjà insuffisant avant la guerre en Ukraine qui a eu notamment pour conséquence une explosion des prix à la pompe.

Pour les responsables des structures, mais surtout pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement les conséquences sont dramatiques : les salariés ayant fait leurs calculs entre leur salaire et le coût nécessaire pour travailler font le choix, au « mieux », de refuser les interventions trop éloignées ou, au pire, de démissionner. Dans ces conditions, les plannings deviennent de plus en plus compliqués à élaborer pour pouvoir honorer des interventions pourtant vitales pour les personnes accompagnées. Pour rappel, c'est cette priorité donnée au bien-être des personnes fragiles qui a conduit les salariés du secteur à n'interrompre à aucun moment les accompagnements durant la crise Covid.

Si la réduction de 15 centimes par litre est une bonne nouvelle pour l'ensemble des citoyens, il faut malgré tout constater qu'elle ne compense pas suffisamment les hausses récentes. Sachant que les salariés du secteur de l'aide et des soins à domicile ont pour la plupart des niveaux de revenus modestes.

Aujourd'hui, nous demandons des mesures à la hauteur des enjeux de notre secteur et sommes prêts à travailler de concert avec le Gouvernement pour trouver les solutions les plus adéquates.

Contacts presse :

Adédom : David Zeisler - 01 40 84 68 79 - d.zeisler@adedom.fr

ADMR : Jean-Philippe Lecocq - 06 87 08 13 48 - jplecocq@agence-profile.com

FNAAFP/CSF : Claire Perrault - 06 82 07 41 43 - cperrault@fnaafp.org

UNA : Chantal Thorigny - 07 88 15 11 56 - c.thorigny@una.fr